

Calendrier de périodicité des versements par cotisations préautorisées (CPA) pour les comptes migrant vers RBC Banque Royale®



Les instructions pour vos cotisations préautorisées (CPA) seront transférées à votre compte de placement RBC®, mais votre entente pourrait changer en raison des périodicités différentes offertes par RBC, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Veillez noter que le montant de chaque CPA qui a été transférée à RBC ne changera pas, pour que l'incidence sur votre budget soit réduite au minimum. Si la périodicité ne peut pas rester la même qu'en ce moment, vos versements seront effectués moins souvent plutôt que plus fréquemment afin d'atténuer le risque de cotisation excédentaire. Le montant total des cotisations versées sur une période de 12 mois pourrait donc être inférieur au montant prévu.

Veillez vérifier le montant et la périodicité de vos CPA avec l'aide de votre conseiller pour vous assurer qu'ils correspondent à vos objectifs de placement.

Banque HSBC Canada	RBC Banque Royale
Périodicité actuelle des versements pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI)	Nouvelle périodicité des versements pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI)
Quotidienne (pour les CELI seulement)	Hebdomadaire
Hebdomadaire	Hebdomadaire
Quinzomadaire (tous les 14 jours)	Quinzomadaire
Bimestrielle	Bimensuelle • Jour 1 – n'importe quel jour • Jour 2 – 14 jours plus tard
Mensuelle (1 CPA par mois au milieu du mois)	Mensuelle
Trimestrielle	Trimestrielle
Annuelle (au milieu de l'année)	Semestrielle
Annuelle	Annuelle
Mensuelle – tous les 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 mois	Annuelle